

European School of Law

Recherche

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Recherche](#) > [Label Européen : CEJM](#)

Label Européen : Centre d'Excellence Jean Monnet

En 2012, l'Université Toulouse 1 Capitole annonçait son obtention du label Centre d'excellence Jean Monnet. Seuls dix centres en Europe, dont seulement deux en France (Toulouse et Nice), avaient décroché ce précieux sésame. L'obtention du label « Centre d'excellence Jean-Monnet » confirme la qualité de la recherche et de l'enseignement sur les questions européennes dispensés à UT1 Capitole. Mieux, il apporte une forte visibilité internationale.



Qu'est ce qu'un centre d'excellence Jean-Monnet ?

Les Centres d'excellence Jean Monnet sont des instituts ou des structures clairement définis comme étant spécialisés dans les études d'intégration européenne. Ils rassemblent au sein d'un ou plusieurs établissements d'enseignement supérieur participants les ressources scientifiques, humaines et documentaires nécessaires aux études d'intégration européenne. Les Centres d'excellence Jean Monnet peuvent être localisés au sein d'un seul et même établissement d'enseignement supérieur ou peuvent faire l'objet d'une collaboration entre plusieurs établissements d'enseignement supérieur situés dans une même ville ou région. Un Centre d'excellence Jean Monnet est créé à l'[Université Toulouse 1 Capitole](#) (déjà titulaire d'une Chaire Jean Monnet) sur la base de son [offre de formation](#) affichée dans le cadre de l'Ecole Européenne de droit et sur celle de son savoir-faire scientifique dans le cadre de son centre de recherche [IRDEIC](#) (Institut de recherche en droit européen, international et comparé).

Mise à jour le 13 octobre 2017

Mot du directeur

[M. Marc Blanquet](#)

L'inauguration en vidéo

[Label J. Monnet par france3midipyrenees](#)